

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

SEANCE DU JEUDI 14 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze novembre à 19 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF.

Présents : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe (*pouvoir de C. DINAND*) - BOIREAU Christophe (*pouvoir de C. LEBEAUPIN*) - SAINT-JEAN Stéphanie - BRECHAULT Christian (*pouvoir de D. YVON*) - HERVE Véronique (*pouvoir de S. MOURIN*) - CUREAU Sabrina – MASSON Nicolas – GUILLAUT Pascal - BOUSSELIN Antoine.

Excusés : MM. ABGRALL Mélanie - MOURIN Stéphanie (*pouvoir à V. HERVE*) - DINAND Christophe (*pouvoir à JP RETIF*) - LEBEAUPIN Christophe (*pouvoir à C. BOIREAU*) - YVON Danielle (*pouvoir à C. BRECHAULT*).

Absente : MM. OUVRARD Julie

Secrétaire de séance : M. BOIREAU Christophe.

Le Conseil Municipal observe une minute de silence en mémoire de M. Gérard BOUSSELIN, ancien Maire de Blou.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité.

❶ CUISINE CENTRALE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, valide les statuts de la société publique locale dénommée Restauration Collective du Saumurois chargée de la gestion de la cuisine centrale, ainsi que la participation au capital. La commune participera à la hauteur de 3800€ en 2024, 14500€ en 2025 et 14500€ en 2026. L'élu désigné par le conseil municipal pour représenter la commune à l'assemblée générale et à l'assemblée spéciale de la SPL Restauration collective du Saumurois est Jean-Philippe RETIF, Maire.

❷ SIEML : VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS

Le SIEML a effectué des dépannages sur le réseau d'éclairage public pendant la période du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024. Le coût de ces dépannages s'élève à 211,64€. Le fond de concours à verser par la commune sera de 158.73€.

❸ AMORTISSEMENTS

La Commune a réalisé des travaux d'éclairage public en 2023 (chemin An 2000 et la Clé des Champs) et a bénéficié d'un fonds de concours du SIEML pour un montant de 16040,23€. Cette subvention d'équipement doit être amortie selon la réglementation de la comptabilité publique. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe la durée d'amortissement de cette immobilisation à 5 ans, soit 3208,05€ /an.

❹ ATELIER COMMUNAL

M. le Maire fait part au conseil que suite aux sondages de sol, l'implantation du local technique va être modifiée. Une modification du permis de construire sera nécessaire. De nouvelles consultations d'entreprises ont été lancées dans plusieurs corps de métier afin de revoir à la baisse le budget qui dépasse les prévisions.

❺ CONTRAT DE PREVOYANCE

Après avis favorable du comité territorial de Centre de Gestion le 14 octobre 2024, le conseil valide l'adhésion de la commune au contrat de prévoyance à compter du 1^{er} janvier 2025 avec une participation au financement des garanties à hauteur de 50 % des cotisations et avec maintien de salaire à 95 %.

❻ BILAN ENERGETIQUE

M. Christophe BOIREAU présente le bilan énergétique des 12 bâtiments communaux de 2021-2023 établi par le SIEML dans le cadre du conseil en énergie. Il est constaté que tous les travaux d'isolations qui ont été effectués laisse apparaître une diminution des consommations mais pas de la facture, les prix de l'électricité ayant augmenté fortement ces dernières années. La Commune ayant renouvelé la convention de conseil en énergie, il sera réalisé la même étude pour les trois ans à venir afin de voir les points les plus négatifs.

🔗 QUESTIONS DIVERSES

- Vœux 2025 : les vœux de la municipalité se tiendront le vendredi 17 janvier 2025 à 19h à la salle des fêtes.
- La Renaissance : M. le Maire rappelle que l'assemblée générale aura lieu le 29 novembre. C'est une association qui est en plein développement et qui fonctionne très bien avec de nombreuses activités.
- Marché de producteurs : la commune se porte candidate pour recevoir un marché de producteurs en coordination avec la chambre d'agriculture.
- Décorations et illuminations de Noël : elles seront inaugurées le vendredi 6 décembre à 19h00 devant l'église en présence de l'Harmonie, suivi du marché de Noël organisé par l'école Simone Veil à partir de 19h30.
- Sénateurs : pas d'avis contraires pour donner les adresses mail de chaque conseiller à la demande des sénateurs du 49.
- Remerciements : le conseil a reçu des cartes de remerciements suite aux différents décès de proches de conseillers. Le travail de la commune et de son personnel a été très apprécié des familles dans ces moments de douleurs lors des sépultures se passant sur la commune.
- Éclairage : voir pour poser un éclairage solaire à l'arrêt de bus des Chandonnières.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

**Le Maire,
Jean-Philippe RETIF**

**Le Secrétaire de séance,
Christophe BOIREAU**